



Extrait du site Terre-en-vue

<https://www.terre-en-vue.be/presentation/la-fondation/article/appel-a-dons-reguliers>

Appel à dons réguliers

- Terre-en-vue - La Fondation -

Date de mise en ligne : jeudi 1er décembre 2016

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Pour la bonne gestion de nos terres agricoles

**Chers coopérateur-rice-s,
Chers membres de Terre-en-vue,**

Un jour, vous avez eu le déclic : vous avez choisi de rejoindre le mouvement Terre-en-vue pour soutenir un agriculteur, une ferme, préserver des terres, rencontrer d'autres personnes... Une belle histoire que l'on écrit désormais à plus de 1000 coopérateurs. D'année en année, grâce à vous, le nombre d'hectares agricoles acquis et donc sauvegardés par la coopérative ne cesse d'augmenter.

Un bien commun précieux, qui mérite une gestion responsable, à long terme.

Ce suivi à long terme est notamment rendu possible par les dons réguliers de plusieurs d'entre vous, que nous remercions ici chaleureusement. Et que nous vous invitons à suivre, car nous sommes persuadés qu'il s'agit d'un excellent moyen de renforcer l'autonomie de notre mouvement.

Cerise sur le gâteau : un ordre permanent de 10Euros/mois établi avant ce 30 septembre vous permet d'atteindre les 40Euros d'ici le 31 décembre 2016, afin de pouvoir bénéficier d'une réduction d'impôt de 45 % du montant de votre don.

De cette manière, les 40Euros ne vous coûteront que 22Euros !

Devenons des donateurs réguliers et ensemble, renforçons l'autonomie de notre mouvement.

Modalités pratiques

Vous pouvez établir un ordre permanent :

- ▶ soit au moyen du formulaire en annexe, à transmettre à votre banque
- ▶ soit au moyen de votre banque en ligne (Home Banking) - cliquer sur « ordre permanent ».

Données bancaires pour bénéficiaire de la réduction d'impôts :

- ▶ Compte : BE10 0000 0000 0404 (BIC : BPOTBEB1).
- ▶ Bénéficiaire : Fondation Roi Baudouin - Fonds « Les amis de Terre-en-vue »
- ▶ Adresse : Rue Brederode 21, 1000 Bruxelles
- ▶ Communication structurée : +++015/1570/00031+++

Une attestation fiscale vous sera transmise au début de l'année suivant vos dons.

Infos et questions : fondation@terre-en-vue.be - 0496 68 28 02